URRUÑAGNE

CHARTE DE L'AMENAGEMENT ET DE LA CONSTRUCTION SUR LA COMMUNE D'URRUGNE

PRÉAMBULE

Le bâtiment est un des secteurs prioritaires pour :

- **la lutte contre le dérèglement climatique ;**
- **la transition sociale et énergétique.**

Les bâtiments génèrent plus de la moitié des consommations en énergie du territoire. L'énergie, majoritairement utilisée pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire, est le deuxième poste de dépenses des ménages consacrées au logement, après les loyers. Le secteur du bâtiment est également celui qui produit le plus de déchets en France avec les infrastructures et les voiries. La qualité des bâtiments joue un rôle prépondérant sur la santé des êtres humains.

Les bâtisseurs et les bâtisseuses sont confronté-e-s à de nombreux défis et contraintes, notamment par :

- le respect de nombreuses réglementations ;
- la prise en compte du changement climatique, notamment dans la conception des bâtiments, et de ses effets induits sur la biodiversité ;
- la garantie que les bâtiments et aménagements neufs ou existants préservent la santé de tous et soient agréables à vivre ;
- s'assurer que les réhabilitations, les constructions, les aménagements et leur coût de travaux mais aussi d'exploitation, d'entretien et de maintenance n'excluent personne.

Dans ce contexte et face à toutes ces contraintes, nous sommes convaincus que le bâtiment frugal est une réponse pertinente aux enjeux de la période.

Qu'est ce qui caractérise un bâtiment frugal ?

- C'est tout d'abord un projet qui questionne le "pourquoi" avant le "comment" et s'interroge sur la meilleure réponse aux besoins.
- C'est un bâtiment qui présente une haute qualité d'usage définie avec les futurs occupants, préserve leur santé et est agréable à vivre.
- Il est adapté au territoire, à son climat actuel et futur, à son paysage, à sa culture.

- Il tire parti du site, du soleil, du vent par une conception bio climatique, afin de limiter fortement ses consommations d'énergie tout en créant une ambiance intérieure saine et confortable en toute saison.
- Il utilise des équipements simples et appropriables, des équipements faciles à réparer et à maintenir et des énergies majoritairement renouvelables.
- Il privilégie la réhabilitation à la construction neuve, minimise la quantité de matériaux nécessaires et privilégie ceux réemployés, biosourcés et géosourcés.
- Il respecte le territoire, ses habitants et permet de s'adapter au monde de demain, de maintenir et créer du lien.

En synthèse, faire frugal c'est : faire mieux avec moins, c'est prendre soin du site et de ses habitants, c'est s'adapter et limiter les évolutions climatiques.

LA MÉTHODE QUE NOUS SOUHAITONS À URRUGNE

La construction et la réhabilitation doivent contribuer à :

- développer un cluster des techniciens et des filières de matériaux biosourcés (type proposé dans le concept Herrikopolis), notamment avec l'agriculture paysanne en circuit court, pour permettre la fourniture en bois, paille, chanvre, lin, liège...

- mettre en place un cadre d'échanges avec l'ensemble des acteurs d'un projet : équipes de maîtrise d'œuvre, constructeurs publics et privés, élus, techniciens des services publics, assistants à maîtrise d'ouvrage, habitants (s'ils sont déjà connus), habitants périphériques et au-delà si le projet le nécessite, futurs usagers. Mais également des partenaires économiques qui devront apporter une expertise sur l'utilisation des rez-de-chaussée des bâtiments.

- respecter la règle du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur la commune d'Urrugne imposant au minimum à partir de 11 logements : 70% de logements sociaux (dont 40 locatifs sociaux et 30 en accession sociale à la propriété) pour de la mixité sociale.

CETTE MÉTHODE SERA MISE AU SERVICE DE DIVERSES ACTIONS POUR :

<u>L'accessibilité sociale et financière :</u>
- Un modèle vertueux de Bail Réel Solidaire pour l'habitant, le contribuable, le bailleur social et la Commune.

<u>La mobilité :</u>
- Un aménagement sans circulation de voitures en son sein, dédié aux piétons et aux mobilités douces, avec des emplacements sécurisés et suffisants pour les vélos.
- Un parking en silo accessible à tous en n'ayant recours au parking souterrain que s'il est pertinent (ex : topographie).

Le bio climatisme : repenser la forme urbaine par rapport aux dernières décennies par :

- Une orientation des bâtiments pour des logements traversants et de la lumière pour tous.
- Un patio couvert et des coursives intérieures de 2,5 mètres intégralement accessibles, qui permettent notamment le sentiment d'un chez-soi depuis des espaces partagés.
- Une isolation thermique, phonique des bâtiments et logements RE2030 (ex : triple vitrage pour les parties les plus exposées).
- Une utilisation de matériaux renouvelables, séquestrateurs de carbone, respirants et perspirants, recyclables ou valorisables (circuits courts) RE 2030.
- Toiture en ETFE pour 80-90 % de la toiture avec système d'ouverture-fermeture.
- L'utilisation de plantes et d'arbres.
- L'anticipation dès la conception d'un bâtiment de son évolutivité future pour pouvoir y rajouter des étages dans quelques décennies.

Le vivre ensemble et la solidarité :

- Une prise en compte de l'inclusion dans toutes ses dimensions : mixité générationnelle, logements modulables et/ou évolutifs, habitats partagés pour seniors et habitats adaptés au handicap.
- Une mixité fonctionnelle sur l'intégralité des rez-de-chaussée donnant sur les rues passantes et donc travail participatif en amont avec les citoyens et des professionnels du monde économique pour voir, par exemple, s'ils s'y projettent.
- Des espaces partagés accessibles à tous : toits pour les vues, buanderies, salles, studios... qui peuvent se mutualiser au-delà du bâtiment, à l'échelle du quartier.
- Des rues passantes et place publique au cœur d'opérations, protégées du soleil et de la pluie (voir proposition concept Herrikopolis : arcades...).
- Une prévision de balcons et de terrasses privatives d'une profondeur suffisante pour permettre d'y manger.

La végétalisation et le paysage :

- Jardins suspendus : prévoir des aménagements (caisses/pots/bacs) fixes qui seront investis par les habitants.
- Fondre l'architecture dans le paysage.

La production d'énergie :

- Mise en place d'équipements permettant d'avoir des habitats passifs voire positifs.
- Stockage et bornes de recharges.

La gestion de l'eau : prévoir la récupération de l'eau de pluie, sa filtration, sa dépollution, puis son utilisation notamment par un double circuit.

L'air : prévoir une ventilation mécanique et naturelle (double flux).